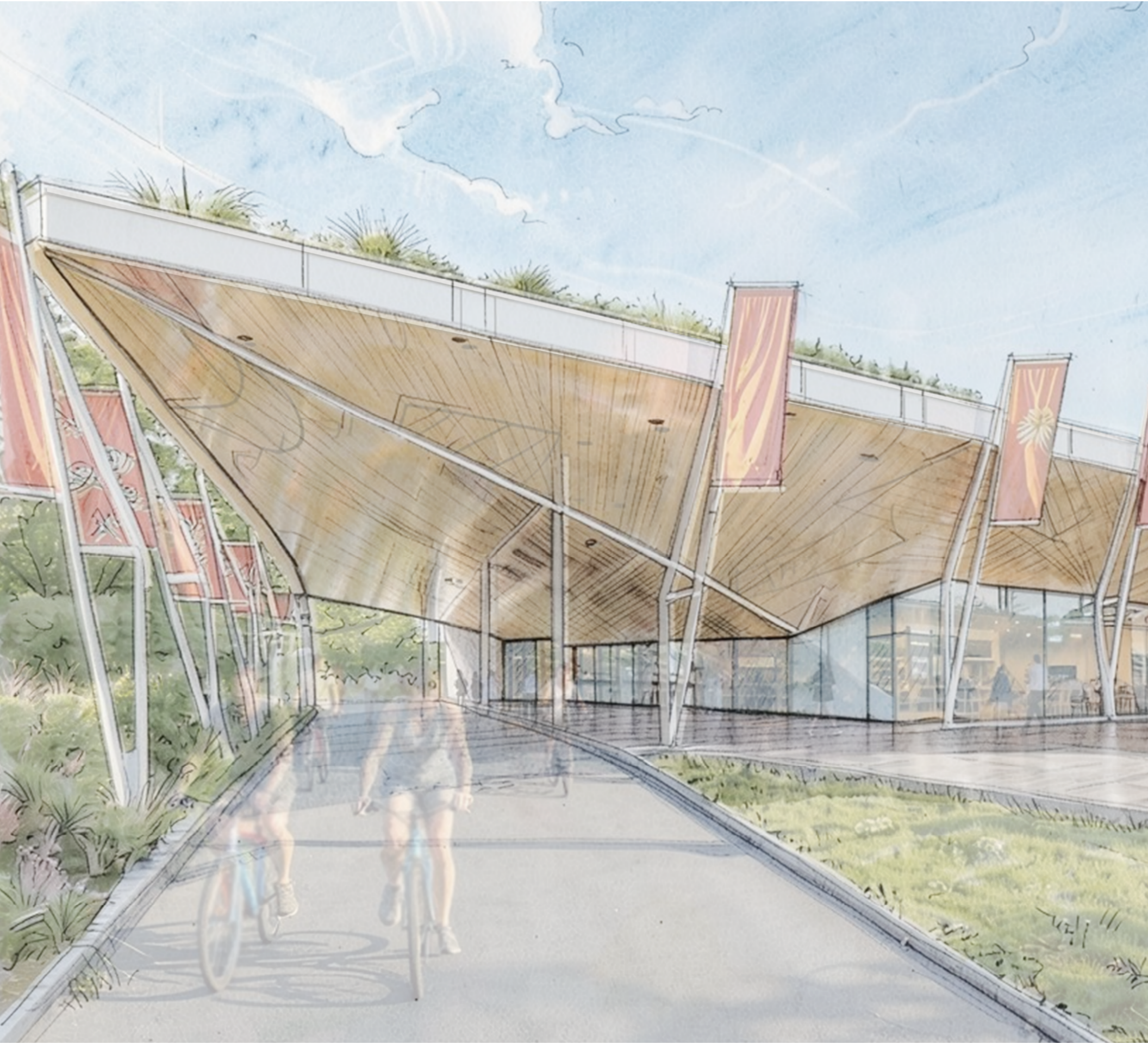


1 - PRÉSENTATION



La **VISION** de notre proposition est inspirée de l'**esprit des lieux** et de l'**expérience de l'usager**. Les espaces et les volumes mettent l'accent sur la **mise en valeur des paysages, des perspectives et de l'observation**. L'architecture propose **une signature forte, en lien avec l'héritage et le patrimoine**.

Les **USAGES** accueillent un grand nombre de personnes dans les gradins et offrent des services complémentaires tels que des espaces d'entreposage, des salles multifonctionnelles, des blocs sanitaires, des services alimentaires, des espaces de location et réparation d'équipements sportifs, etc.

Un **réseau de circulations à ACCÈS UNIVERSEL** desservira tant les gradins que des belvédères et les points d'observation. Ce réseau pourrait s'intégrer à un éventuel projet de passerelles du parc.

Les **TRANSITIONS** spatiales et fonctionnelles, accompagnées d'aménagements paysagers et des espaces extérieurs, renforcent l'**intégration visuelle et fonctionnelle de l'architecture à son environnement**. Le vocabulaire architectural contemporain met en valeur les matériaux et les techniques de **construction écoresponsables**.

Le **POTENTIEL ÉCONOMIQUE** est renforcé par les espaces d'accueil et les aires de services proposés, ainsi que la consolidation des deux pôles du circuit Gilles-Villeneuve, favorisant une plus grande circulation des usagers sur l'île Notre-Dame et des activités économiques tout au long de l'année. La polyvalence des espaces permet de répondre aux besoins d'un public urbain-récréatif, de plein air et sportif.

STRATÉGIES DE MISE EN VALEUR DES VUES. Les espaces, circulations et belvédères mettent en valeur les vues de différents éléments d'intérêt. Dans le secteur sud, plusieurs rampes et belvédères offrent des vues sur le bassin olympique, tandis que d'autres terrasses donnent sur le pont Victoria et le fleuve Saint-Laurent. Des gradins et des belvédères en hauteur permettent également d'observer le fleuve, le centre-ville de Montréal et le Mont-Royal. Dans le secteur nord, les vues portent sur la Biosphère, le mont Boullé et la tour de Lévis.

Une **célébration de la nature, de l'histoire, du patrimoine et de l'homme** s'inscrit dans le contexte du parc Jean-Drapeau. **La structure et la volumétrie** des aménagements dans le secteur sud représentent **une porte d'entrée au parc Jean-Drapeau** pour les usagers de la route verte. Cette image signature et également présente dans les aménagements du secteur nord, à l'arrivé au circuit depuis la station de métro. De grands espaces accueillants et de composantes verticales, inspirées des drapeaux de la Place des Nations, constituent des repères marquant le parcours. À chacune des extrémités, un aménagement ponctuel à caractère vertical permet d'augmenter la capacité d'accueil des spectateurs, de marquer les pôles du circuit et d'offrir des vues panoramiques.

Le concept de revêtement de surfaces, grâce au bois et à l'aluminium locaux ainsi qu'aux techniques de gravure et perforation, offre un potentiel de mise en valeur, de jour comme de nuit, d'éléments graphiques inspirés de l'héritage et des strates d'occupation culturelle. Un système de totems signalétiques ou d'orientation clarifie la séquence et les circulations entre les différentes zones. La mise en lumière souligne ces éléments, ainsi que la matérialité de diverses composantes architecturales, urbaines et paysagères, consolidant ainsi la cohérence de la proposition.